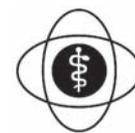


Susanna Stöhr

# Extraits du procès-verbal du Comité du 10 mars 2011



## DRG

Le 28 février s'est tenue une réunion à laquelle ont participé les représentants de la SSMI. Il a été annoncé que Grouper 1.0 serait présenté le 7 avril 2011. Deux personnes peuvent participer par société de médecine médicale.

Lors de cette réunion du 28 février fut aussi abordé le thème des études parallèles. Un questionnaire est en cours d'élaboration, en coopération avec le gfs. Il nous sera présenté dès que possible. La SSMI pourra faire des propositions de modifications.

Pour la collecte des données par la SWISS DRG SA, des critiques ont été faites la modélisation qui ne porte que sur les structures et pas sur les contenus. Ainsi par exemple un accident vasculaire cérébral ne peut être traité que par un neurologue ou le diabète ne peut être réglé que par un diabétologue. Cela pourrait créer des situations très délicates pour les hôpitaux les plus petits.

Un groupe de travail mis en place par l'OFSP délibérera le 5 mai sur le financement de la formation professionnelle. Ses recommandations seront ensuite transmises à la Conférence des directeurs de la santé (CDS).

Le souhait de plus en plus exprimé de consulter la base en vue d'un moratoire pour l'introduction du DRG est embarrassant, car la FMH n'est pas décisionnaire sur cette question. Le thème a été abordé lors de l'assemblée des délégués de la FMH. Il n'est pas possible d'empêcher son introduction, mais on peut faire des propositions d'amélioration et établir une liste de revendications. Dès que cette dernière sera définitive, la SSMI sera consultée à son sujet.

## Réorganisation du Comité de la SSMI

Non traitée par manque de temps.

## Medical Board

Demande de coopération sur le thème du cancer de la prostate. Certains membres de la SSMI se sont déjà déclarés prêts à coopérer.

## Courrier de la Société Suisse d'Orthopédie et de Traumatologie (SSOT) à la FMH

Les ambitions politiques et les déclarations de Jacques de Haller (JdH) ont été décrites comme problématiques. Le président de la FMH ne devrait pas être identifié à un parti. Le cas d'Ignazio Cassis est différent: il était déjà conseiller national avant et il n'est «que» vice-président de la FMH.

Une commission de contrôle de gestion (CCG) va contrôler si les ambitions de JdH sont compatibles avec ses fonctions. La SSMI ne s'exprimera pas spécialement sur ce sujet.

## Programme de formation continue en Médecine Interne Générale (PFC MIG)

Le nouveau PFC MIG (01.01.2011) a été adapté au nouveau programme de formation continue MIG. La pratique de l'expertise a été assouplie: si au moins 50% de la formation continue concerne la médecine interne, l'ensemble de la formation continue peut être

reconnue comme formation continue essentielle en médecine interne. La durée minimum d'interruption déductible de la période de formation continue a été passée de six à quatre mois. Cette réglementation concerne essentiellement les collègues en congé de maternité.

## Programme de formation continue, commission de formation continue

Il est important d'avoir une représentation équitable de toutes les parties prenantes du nouveau titre dans la commission de formation continue. Des nominations sont faites par les deux parties (SSMI/SGAM) pour la composition de cette commission.

## Logbook, MiniCEX, DOPS

Le principe est le suivant: privilégier la compétence plutôt que les chiffres. Les objectifs d'apprentissage sont décidés, il s'agit maintenant d'organiser les compétences dans le journal de bord.

Il a été convenu pour le moment, au niveau de la SSMI, de ne modéliser que les compétences de médecine interne, car il est quasiment impossible de faire une modélisation complète pour les nombreuses options dans un seul et même journal de bord. Il existe un catalogue des objectifs d'apprentissage de la SSMG; mais il est très détaillé et très complet et ne peut donc être utilisé dans un journal de bord. Le candidat doit maîtriser 60% des compétences en médecine interne.

La rédaction du journal de bord relève clairement de la compétence de la personne à former.

Pour ce qui est du MiniCEX et du DOPS, la trop vaste documentation a été critiquée. Elle devrait être retravaillée. Un groupe de travail correspondant a été constitué, chargé non seulement de la documentation, mais aussi de la diversification des cliniques de médecine interne et de l'organisation de ces MiniCEX et de ces DOPS.

## Formations continues conformes à la liste officielle (programme de formation continue MIG Chapitre 2.4.4.)

Le nouveau concept consiste à définir les conditions de base pour la reconnaissance des cours plutôt que de préciser les formations. Le Comité est d'accord pour que nous nous ouvrons aussi aux manifestations internationales. Ce ne doit pas obligatoirement être une assemblée annuelle, il peut aussi s'agir d'une autre manifestation de formation professionnelle et continue de sociétés de médecine interne étrangères.

## Groupe de travail Qualité

Poursuite de la constitution d'un groupe de travail.

## Assemblée annuelle 2011

Elle se tiendra sous le titre «Du diagnostic au pronostic». Plus de 200 abstracts ont été reçus. Les années passées, les polycliniques n'étaient pas satisfaites du mode d'intégration à l'assemblée annuelle. Il n'y aura donc pas de journée des polycliniques cette année à Lausanne. Le concept sera repensé pour 2012.

Le séminaire de politique professionnelle portera le titre «DRG ante portas».

Il reste à résoudre le problème des manifestations parallèles à l'assemblée générale.

#### **Assemblée annuelle 2012**

Un comité scientifique est en cours de création.

#### **SwissFamilyDocs (SFD)**

La SSMI a été conviée à participer à l'édition 2012 de la SwissFamilyDocs Conference, en tant que société invitée. La situation est délicate car l'association Médecins de Famille et de l'Enfance n'a pas le droit de proposer des formations continues et que du côté de la SSMI on va veiller à une stricte distinction entre les contenus des formations professionnelles et continues et les intérêts du syndicat.

#### **Great Update 2011**

Le programme est finalisé. Le Comité scientifique a réussi à organiser un événement de formation continue varié et axé sur la pratique, avec de nombreux workshops sur des thèmes très différents.

La manifestation a été complètement adaptée aux besoins des collègues en exercice; mais elle ne manquera pas pour autant d'informations sur les nouvelles découvertes scientifiques et sur les derniers résultats de la recherche. Un mélange équilibré de formation continue sur la médecine interne et sur la médecine de famille attend donc les participants.

#### **Great Update 2012**

La plupart des membres de l'ancien Comité se sont déjà déclarés prêts à participer.

#### **Autre**

Les chargés d'enseignement des instituts de médecine de famille se réuniront le 19 mai; la SSMI a le droit d'envoyer quelqu'un.

---

Correspondance:  
Dr Susanna Stöhr  
Fluhmattstrasse 1  
6001 Lucerne  
sstoehr@hin.ch

#### **Préavis: Assemblée Générale SSMG 2011**

The logo consists of the letters 'SSMG' stacked above 'SGAM' in a stylized, outlined font.

Jeudi 25.8.2011, 17 h 30–18 h 30, Congress Center Basel, lors du congrès SwissFamilyDocs 2011 – [www.swissfamilydocs.ch](http://www.swissfamilydocs.ch).